



# Formation Habilitation Électrique BS, BE, HE.

## Personnel désigné par le responsable de l'établissement.

### **Objectifs de la formation initiale à l'habilitation l'électrique BC :**

Exécuter sur ordre des tâches de travaux électriques, être responsable de sa propre sécurité et savoir lire un ordre de mission.

Savoir rentrer dans un local ou lieu électrique en sécurité et appliquer ces règles afin d'effectuer les opérations suivantes :

- Séparation de toute source d'énergie électrique de la partie ouvrage ou d'installation concernée et préalablement identifiée.
- Condamnation en position d'ouverture des organes de séparation.
- Identification sur le lieu de travail de la partie d'ouvrage ou d'installation concernée à fin d'être certain que les travaux seront bien exécutés sur l'ouvrage ou l'installation prévue.
- Vérification d'absence de tension (VAT).
- Mise à la terre et en court-circuit immédiatement après la VAT.

### **Méthodes pédagogiques :**

Supports théoriques sur vidéoprojecteur.

Démonstrations par le formateur en habilitation électrique.

Exercices d'apprentissage.

### **Matériels utilisés pour la formation à l'habilitation électrique BC BE :**

Support informatique reprenant les points clés de la formation habilitation électrique.

Remis aux stagiaires sur place dès la fin de la formation habilitation électrique:

Attestation de formation BC-BE.

Livret de l'apprenant reprenant les points clés de la formation habilitation électrique.

### **Remis au responsable formation :**

Feuille d'émergence et fiche d'évaluation.

Carte d'habilitation électrique à remettre aux salariés.



## Programme de la formation habilitation électrique BC BE:

### Partie théorique :

- L'électricité :
- Qu'est ce que l'électricité ? Et vidéo.
- Les différentes sources électriques.
- Les différents contacts : direct et indirect.
- Le schéma type d'une installation électrique.
- La prévention :
- La réglementation.
- L'habilitation électrique.
- Les différentes habilitations.
- Les équipements de protection individuelle.
- Les procédures à suivre pour rentrer dans un local électrique.
- Les règles à respecter pour réarmer une source électrique.
- Les gestes de premiers secours face à un électrisé.
- Les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique.
- Savoir prendre et lire des mesures électriques.
- Effectuer des essais en toute sécurité.
- Effectuer un câblage électrique et mettre en place des organes électriques correctement suivant un ordre donné.

### Partie pratique :

- Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement et la procédure à suivre pour réarmer un disjoncteur.
- Savoir effectuer en toute sécurité une séparation, condamnation, identification, VAT et procéder à l'installation des organes électriques et câblages hors tension.

### Questions pratiques :

- Nombre de stagiaires : 10 stagiaires au maximum.
- Lieu de la formation : en INTRA - dans vos locaux.
- Durée de la formation : 14 heures (8 heures de théorie et 6 heures de pratique).
- Public concerné : personnel désigné par le responsable de l'établissement.
- Pré-requis : aucun.
- Compétences du formateur : formateur en habilitation électrique.